



COMITE DE L'OISE DE BASKET BALL

2 bis rue du Général de Gaulle

60180 NOGENT S/OISE

Tél. : 03.44.24.66.61

Email : basketoise@gmail.com

Organisation U9



Organisation :

- Inscription annuelle des clubs pour rassemblement U9 auprès du CD60 avant le **02.11.2022**
- Calendrier des rencontres institutionnalisé et planifié par le comité
- Rencontre en 3x3 tout terrain en largeur
- Rencontre triangulaire (3 associations présentes)
- Chaque club doit présenter 2 équipes (1 débutante / 1 débrouillée) d'au minimum 3 joueurs et maximum 5 joueurs soit au total 6 à 10 joueurs par club
- 1 atelier technique en parallèle
- Regroupement des clubs inscrits par secteur géographique
- 3 clubs par rencontre et par journée
- **Chaque club inscrit doit être organisateur de regroupements et respecter le calendrier mis en place par le CD60.**
- Tout arrangement de date et horaire peut être possible en accord avec les autres clubs concernés et le CD60.
- **Chaque joueur et éducateur présent sur une équipe doit être licencié dans sa catégorie**

Calendrier :

- 6 dates officielles sur lesquelles des rencontres seront mises en place par le CD 60
- La journée officielle pour la catégorie à fixer à 6 week-ends (samedi ou dimanche, matin ou après-midi)
- Les dates pourraient être modifiées par la commission si besoin pour l'organisation du CD60
- Les lieux et la répartition des clubs participants seront désignés par le CD 60

Journée	U9
J1	19/20 novembre 2022
J2	10/11 décembre 2022
J3	28/29 janvier 2023
J4	11/12 mars 2023
J5	01/02 avril 2023
J6	06/07 mai 2023

Rassemblement U9 :

Durée 1h30

- 2 terrains en largeurs (dimension réduite),
- 2 clubs en opposition parallèle (1 rencontre débutante, 1 rencontre débrouillée)
- 1 club sur l'atelier technique avec ou sans panier
- Le regroupement est une rencontre entre 3 associations.
- Chaque club doit présenter 2 équipes (1 débutante / 1 débrouillée) d'au minimum 3 joueurs et maximum 5 joueurs soit au total 6 à 10 joueurs par club
- Il est nécessaire de disposer au minimum de 4 paniers de Mini Basket de hauteur 2,60 m avec planche.

Arbitrage :

A la charge des 3 clubs présents sur le rassemblement.

Règles particulières des rencontres :

- La durée d'une opposition est de **2x8min** sans arrêt chrono. La mi-temps dure 3 min. Le ballon utilisé est de taille 5. Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueurs.
- La valeur du panier est de 1 point. Le résultat final d'une opposition peut être nul.
- Les règles suivantes ne sont pas appliquées : Retour en zone, 3'', 8'', 24''.
- Chaque joueur dispose de 4 fautes personnelles.
- La réparation d'une faute est une remise en jeu par l'équipe ayant subi la faute.
- La faute sur tir donne un (1) point et la remise en jeu par l'équipe ayant subi la faute.
- Les remplacements se font sur remise en jeu (ballon mort). Tous les participants notés sur la feuille de marque devront jouer.
- Une tolérance sur le marché sera possible au départ et sur l'arrêt (sauf sur tir).
- **Chaque club devra composer une équipe « débrouillée » et une équipe « débutante » pour harmoniser les niveaux d'oppositions.**
- Les joueurs ne peuvent pas changer d'équipe lors d'une même confrontation

Atelier technique :

- Défini et proposé à chaque journée par la commission Mini Basket
- Réalisation par le club non concerné par les rencontres
- Durée identique au temps de jeu, 2x8mn
- Période 1 : Entraînement
- Période 2 : Prise de résultat

Matériel nécessaire à l'organisation :

- Paniers taille Mini Basket (2m60) fixés ou lestés ou encore cercle « HOOP » décathlon
- Ballons T5
- Petit matériel pédagogique (plots, lattes, chasubles, ...)

Support CD 60 :

- Mise à disposition de paniers spécifiques
- Fiche type organisation journée rencontre
- Fiches atelier technique
- Feuille de marque spécifique à retourner au CD 60 par le club recevant